

Peynier

n°26 - Mars 2017



Journal communal d'information

Bilan réussi
pour les NAP



Peynier

LE JOURNAL

Sommaire

Scolarité	3
Travaux	10
Environnement	18
Infos	20
Infos/Etat-civil	22
Commémorations	23
Seniors	24
Enfance	25
Culture	26
Sports - Associations	30

numéro 26 - Mars 2017

Directeur de publication : Christian Burle

Comité de rédaction :

Commission communication, Julie Capiali

Secrétaire de rédaction :

Stéphane Rapuzzi

Photos : Photothèque Peynier

Conception et réalisation
C et C - Tél. 04 42 58 95 00

Dépôt légal mars 2017
ISSN : 2-914059-39-6



Peyniérennes, Peyniérens,
Mes Chers Amis,

Etre toujours au plus près de vous, c'est la volonté de l'équipe municipale que je conduis. C'est essentiel dans cette période difficile, face à une crise économique qui dure et aux tensions qui agitent notre société.

Pour que Peynier présente un visage toujours plus souriant, de nombreux travaux ont été réalisés comme l'entrée de village sur la D908, la réfection de l'avenue du Cabaret, la poursuite de l'aménagement de la base de loisirs de la Garenne des travaux de voirie sur les rues et chemins communaux, ou d'embellissement sur les différents bâtiments municipaux.

Dans ce journal qui retrace les principaux événements de l'année passée, une large place est laissée aux enfants. Au travers de nombreuses actions, comme les Nouvelles Activités Périscolaires ou la journée des droits de l'enfant, la Municipalité est soucieuse d'assurer leur bien-être et leur épanouissement.

Nos seniors ne sont pas oubliés, et, comme chaque année, la Mairie et le Centre Communal d'Action Sociale ont organisé un voyage qui a connu un franc succès.

A Peynier, nous avons la chance de vivre dans un village au cadre de vie agréable et convivial. C'est une priorité pour l'équipe municipale de préserver ce bien vivre ensemble.

Bonne lecture !

Christian BURLE,
Maire de Peynier



Retour en images



Kermesse des maternelles : joie et détente avant les grandes vacances



Stage de sécurité routière organisé par le Pays d'Aix





Nouvelles Activités périscolaires :

Durant l'année scolaire 2014/2015, les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) ont eu lieu tous les jours (lundis, mardis, jeudis et vendredis) durant 45 minutes de 15h45 à 16h30. Cependant, en déduisant les temps de rassemblement et d'installation, les enfants ne bénéficiaient que de 20 minutes d'activités effectives. Cette organisation entraînait une fatigue importante des enfants.

Ce fonctionnement n'était donc satisfaisant pour personne : enfants, familles, enseignants et intervenants.

C'est pourquoi la municipalité de Peynier s'est investie dans l'élaboration d'une nouvelle organisation pour les NAP 2015/2016 : les vendredis après-midis de 13h30 à 16h30. Il s'agissait de répondre à demande forte de l'ensemble des partenaires. De nombreuses réunions ont été organisées avec les différents acteurs éducatifs : équipe pédagogique des écoles, parents d'élèves, tissu associatif, agents municipaux et intervenants IFAC. La volonté était de proposer à Peynier des activités de qualité dans l'intérêt de tous les enfants.

La demande de dérogation pour l'organisation des NAP les vendredis après-midi a été entendue et validée. Une réunion publique a été tenue le 23 Juin 2015 afin d'informer les familles de cette nouvelle organisation. Une quarantaine de familles ont participé à ce temps d'échanges.

Les NAP se sont déroulées tous les vendredis après-midis. Un programme d'activités a été élaboré sur cinq périodes distinctes entre chaque période de vacances. Les activités étaient regroupées sous plusieurs thématiques adaptées aux classes d'âges des enfants (créer, bouger, s'éveiller, s'amuser, s'aérer). L'encadrement des NAP est assuré par du personnel qualifié composé d'agents municipaux, d'animateurs IFAC et d'intervenants associatifs.

Toutes les activités proposées ont connu un franc succès. Les enfants étaient satisfaits de découvrir, de créer, de bouger et surtout ne l'oublions pas, de s'amuser.

Autre point positif, cette organisation sans rupture permet de mieux rythmer l'après-midi, de sortir de l'école et de respecter le bien-être des enfants.

En outre, le coût global des NAP en 2016 est plus bas que celui de 2015 (49 093€ contre 52 071€ soit une baisse de 6%). A Peynier, les NAP le vendredi après-midi sont une véritable réussite.

Les NAP en chiffres (1^{er} trimestre 2016/2017)

- 170 inscrits en élémentaire** (soit 89% des élèves, en augmentation de 11% par rapport à 2015/2016)
- 92 inscrits en maternelle** (soit 77% des élèves, stable par rapport à 2015/2016)
- 7 associations intervenantes + Animateurs IFAC + Employés municipaux**
- 13 séances effectuées** dont une sous la pluie !



Apprentissage ludique des maths et du raisonnement



Découverte de l'univers des pompiers



Développer la pratique sportive



UN succès !



En visite avec l'association Litteralis



Journée internationale des droits de l'enfant à Peynier :

Après avoir exploré les thèmes de la coopération et la communication bienveillante et celui de l'identité et de la différence, la 3^{ème} édition de la Journée Internationale des droits de l'enfant, organisée le samedi 5 novembre par l'UPEP, s'est centrée sur le droit à la santé.

Une vingtaine d'ateliers de découverte, interactifs et ludiques était proposée aux enfants et à leur famille pour aborder la santé sous des angles parfois inattendus...

Les 250 visiteurs ont été sensibilisés aux enjeux de santé publique. Dans une ambiance conviviale, la réserve communale expliquait comment se prémunir des risques domestiques et apprendre les gestes qui sauvent à l'aide de mannequins à manipuler. Le Canal de Provence a pu aborder les défis d'accès et d'économie de l'eau, à travers un bar de dégustation et un jeu grandeur nature.



Et au nom de l'Etablissement Français de Sang, l'UPEP remercie les 37 donateurs de sang qui ont fait le détour par le bus de collecte et qui ont permis de doubler les objectifs des bénévoles de l'EFS !



La 3^{ème} édition a tenu ses promesses !



Les Petits Débrouillards ont fait découvrir aux enfants de manière ludique et scientifique, le fonctionnement de nos muscles et de notre cerveau, l'ASTS pour sa part leur a fait extraire de l'ADN de banane à partir d'un étonnant et savant protocole. Ils ont aussi pu percevoir les atouts de nos plantes locales mais aussi médicinales mises en avant par l'équipe de l'IFAC ou encore observer les papilles à la loupe et en découvrir les diverses réactions en fonction des saveurs avec la diététicienne des NAP de Peynier.

Le bien-être corporel n'était pas en reste puisque pendant que les plus grands (mais aussi des petits tout aussi intéressés) pouvaient découvrir les techniques d'acupuncture et les bienfaits du massage assis de Colibri Zen, les plus petits s'essayaient à l'équilibre sur le parcours de motricité de Sport et Famille. Barth, de la compagnie Décaléou, a quant à lui initié les familles aux percussions corporelles. Pour les déçus qui ont attendu le spectacle, sachez que cette

animation a été victime de son succès puisque celui-ci a été annulé devant la demande constante pour participer à l'atelier. Il fut choisi d'ouvrir son accès au plus grand nombre !

Les enfants ont aussi particulièrement apprécié les ateliers créatifs : la jolie fresque collaborative inspirée des œuvres picturales d'Arcimboldo sera poursuivie par les enfants du centre de loisirs et affichée dans les locaux de

Liste des partenaires

- L'Unicef
- Les Ornicarinks
- Les Petits Débrouillards
- L'ASTS
- L'Établissement Français du Sang
- Le Colibri Zen
- Décaléou
- Sport et famille
- La librairie le Pic Vert
- L'IFAC
- Gilles, sage-femme acupuncteur
- Nelly Lellu, diététicienne
- La société du Canal de Provence
- Le Saba
- La réserve communale de sécurité civile de Peynier
- La Mairie de Peynier
- Le Département des Bouches-du-Rhône
- Swiss Life

L'IFAC et leurs créations d'illusions d'optiques vont certainement, jouer des tours à leurs proches. Conçue par les enfants tout au long de la journée avec l'aide des Ornicarinks, la maquette de la "cité idéale" donne à voir un environnement aussi délirant que plein de sens. Vous pourrez la voir prochainement dans les lieux publics de Peynier où elle va faire l'objet d'une exposition itinérante. Et souhaitons aux attrape-rêves élaborés lors de la journée d'apaiser toutes les nuits des enfants et de leurs parents !

L'Unicef, toujours aux côtés de cet événement et la librairie du Pic Vert à Fuveau ont contribué à faire la promotion des droits de l'enfant dans le monde à travers des documents et ouvrages dédiés. Merci aux bénévoles et associations partenaires pour leur contribution précieuse et sans qui la manifestation ne pourraient voir le jour. Et bien sûr à la mairie de Peynier pour son accompagnement logistique et au Conseil Départemental et Swiss Life pour leur soutien financier. Rendez-vous l'an prochain pour un nouvel événement citoyen en faveur des droits des enfants à ne pas manquer !

Contact et information sur www.peynierupep.fr

Les 3 filles contre la pollution

Née de la détermination de 3 élèves de l'école primaire de la commune, l'association "Les 3 filles" a été créée pour sensibiliser la population de Peynier à lutter contre la pollution.



Depuis plusieurs mois, de nombreuses affiches ont fleuri chez les commerçants et dans les rues du village avec cette incitation : "Lutter contre la pollution, ne jetez plus vos déchets !".

Cette initiative est le fruit de la réflexion de 3 jeunes filles de la commune, en classe de CM1 : Alexa Ple, Mathilda Nedjar et Victoria Pescops.

C'est lors d'une simple balayage de la cour d'école jonchée de déchets que les filles, déjà sensibilisées au thème de l'environnement dans le cadre de leur atelier aux NAP ou lors des problématiques évoquées pendant la récente manifestation de la COP 21, ont eu l'idée d'étendre leur lutte au village de Peynier qu'elles apprécient et qu'elles souhaitent préserver comme un village propre.

Encouragées par leurs professeurs, elles ont décidé de créer des affiches, approuvées par les élèves de l'école, et de les apposer dans notre commune comme le symbole de leur prise de conscience et de leur action contre la pollution afin d'inciter les Peyniérens à être plus respectueux de l'environnement.

Ce premier pas couronné de succès, s'accompagnera dans les mois à venir d'une prochaine distribution dans les boîtes à lettres des administrés et de réflexions sur les actions à mener à la rentrée prochaine afin de faire vivre et de pérenniser ce joli projet.

Retour en images



Téléthon 2016



Dans le cadre du Téléthon 2016, les enfants de l'école communale ont préparé des gateaux au bénéfice de l'opération. Sous la supervision des chefs, chacun a "pâtissé" en suivant avec attention la recette. Au final de succulents sablés mis en vente au profit du Téléthon. Bravo les enfants !

Pour tous les enfants sages de Peynier, la Mairie avait invité le Père Noël pour une visite surprise avant le 25 décembre. Comme chaque année, pour marquer cette journée de fête, un cadeau et une sance de cinéma ont été offerts à tous les écoliers : les maternelles ont assisté à la projection de Ballerina, tandis que les primaires se sont régalingés devant Vaiana, le dernier Walt Disney.



Noël dans les écoles



Requalification de la Base de



Durant l'été 2016, la Base de Loisirs de la Garenne a bénéficié de nombreux aménagements afin d'améliorer un peu plus l'étendue des activités proposées sur le site.

La première tranche de travaux a concerné le stade de foot : un gazon synthétique a été mis en place sur le stade municipal avec la mise aux normes des installations de football : filet, bancs de touche, traçage du terrain... Un plus pour le terrain qui accueille désormais de nouvelles équipes sportives.

En effet, des conventions ont été signées avec les différents utilisateurs de ce nouveau terrain qui nécessite un respect particulier de son utilisation (préconisation et consignes générales de sécurité) afin que le revêtement ne soit pas endommagé. L'usage de chaussures à crampons moulés est obligatoire.



Loisirs de La Garenne



Une rénovation importante du Dojo a dû se faire prématurément suite à de nombreuses dégradations : changements des menuiseries, renouvellement et pose d'extincteurs...

Le tennis-club a lui aussi connu des nouveautés : 2 terrains de padel ont été créés dans l'enceinte du bâtiment pour le plus grand plaisir des amateurs de la balle jaune.

De plus, afin de pallier le manque de places du parking existant lors des manifestations, un parking paysager va être aménagé à l'intérieur de l'ancien camping.

L'inauguration du complexe sportif de la Garenne aura lieu courant 2017, en présence de Martine Vassal, Présidente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône.



Mise en place de la vidéo protection sur le stade municipal

La Municipalité a décidé de recourir à la vidéo protection autour du stade municipal de la Garenne afin de sécuriser cet espace isolé et ainsi limiter les actes malveillants.

Suite à l'aménagement de la Base de Loisirs de la Garenne et des dégradations très vite constatées sur ces nouvelles installations et après avoir bien pesé le pour et le contre, la municipalité a procédé à l'installation de caméras de vidéo protection autour du stade municipal.

Ce système de vidéo surveillance est un outil devenu nécessaire pour le village de Peynier et sa Police Municipale, dans le cadre d'une politique de protection des biens. En effet, grâce à l'enregistrement 24h sur 24 des images des différentes caméras, il sera plus facile d'identifier les auteurs d'actes de délinquance notamment en travaillant en partenariat avec la gendarmerie de Trets.

Le Maire de Peynier a par ailleurs annoncé que ce dispositif de vidéo protection serait étendu dans le courant de l'année à l'ensemble du site de la Garenne, ainsi qu'aux différents axes d'entrée dans le village.



Une entrée de village agréable et sécurisée

Les travaux de l'entrée de village sont aujourd'hui terminés. Ils concernaient le RD908 en direction de Trets et le début de l'avenue de la Vierge. L'ensemble des réseaux secs et humides a été remplacé et enfoui. Un rond-point a été construit pour sécuriser la circulation.

Les abris bus existants ont été conservés et réaménagés. Après la réfection totale de l'enrobé, des travaux d'embellissement (mur, végétation, brise-vue,...) et des plantations peu gourmandes en eau ont été réalisés.



Avenue des Dindouletto



La réfection de la chaussée avec la pose d'un nouvel enrobé a permis à l'avenue des Dindouletto de faire peau neuve.





Aménagement du chemin du Bouquet au quartier Sainte-Croix

Un projet urbain partenarial, le PUP Sainte Croix, a été mis en place au Chemin du Bouquet suite aux projets d'aménagements de deux promoteurs avec la création respectivement de 3 lots et 7 lots dont une maison existante dans ce secteur.

Ces projets en zone urbaine du Plan d'Occupation des Sols nécessitaient pour la Commune la réalisation de travaux de grande ampleur à même de préparer l'implantation de nouvelles constructions.

Un PUP a donc été instauré par délibération du Conseil Municipal permettant à la Commune de prendre à sa charge une partie des travaux de voirie, de réseaux et d'équipements... et une participation financière est due pour chaque lot afin de contribuer à l'aménagement des travaux.

Ainsi depuis le mois de novembre, l'entreprise Minetto, titulaire du marché public a commencé les travaux de terrassement : le chemin du bouquet doit être agrandi, le réseau d'assainissement doit être amené, les réseaux secs et humides existants doivent être renforcés et enfouis, autant d'agencements qui nécessitent du temps et occasionnent de fait de la gêne aux riverains voisins mais qui demeurent nécessaires afin d'assainir et améliorer ce secteur qui accueillera bientôt de nouveaux administrés.

Les travaux seront terminés au printemps 2017.



Mi-juillet 2016, des travaux de grande ampleur ont été engagés Avenue du Cabaret, artère principale du village où se retrouvent toutes les conduites d'eau et d'assainissement de la commune.



Réfection de l'Avenue du Cabaret



Les réseaux d'origine, très vétustes, engendraient des soucis notamment d'ordre pluvial et d'assainissement d'où la priorité pour la Commune de mettre en œuvre ces travaux. A l'ordre du jour du programme d'aménagement : renouvellement des réseaux d'eaux usées et eaux potables et pluvial, enfouissement et mise en discrétion des réseaux secs Télécom et EDF avec suppression des mats bétons disgracieux bordant l'avenue, réfection totale de la voirie avec aménagement des trottoirs en béton désactivé et aménagement paysager et urbain.

Une attention particulière a été apportée au niveau du renforcement pluvial. En effet, ce secteur constitue le point bas de la commune ainsi un caniveau central et des avaloirs sont prévus le long de l'Avenue en complément d'agencements envisagés pour pallier ce problème devenu récurrent.

Début juillet, la phase d'études et de préparation a débuté. L'emprise des travaux concerne bien évidemment l'avenue du Cabaret en intégralité, du bout du Cours Albéric Laurent jusqu'au la Placette du Cabaret rejoignant les travaux d'entrée de ville de la RD57 finalisés en 2014.





Le traitement du sous-sol était la partie la plus délicate du chantier c'est pour cela qu'elle a commencé durant les vacances estivales afin d'occasionner le moins de gêne possible au niveau de la circulation et afin que tout se passe pour le mieux après la rentrée scolaire, l'Avenue étant au centre des deux écoles communales.

Les entreprises mandatées (SUD TP2 & SATR) via le marché de travaux essaient chaque jour dans la mesure du possible de pallier au mieux aux exigences de la rue.

Ces travaux subventionnés à 80% dans le cadre des contrats de financement entre la Commune, le Conseil Départemental 13 et La Métropole Aix-Marseille-Provence, s'élèvent à un montant total de 530 000€ HT.

Les travaux se sont achevés en mars 2017.



De nombreux travaux à Peynier

De nombreux travaux ont eu lieu sur la Commune cette année.

Les écoles et la crèche ont encore connu de nouveaux aménagements afin d'améliorer les structures existantes. Des travaux de peinture ont été effectués pour donner un coup de jeune dans l'enceinte du bâtiment, la cuisine a été refaite entièrement, la sécurité des portes a également été changée.



L'école maternelle, quant à elle, bénéficie à présent de la climatisation dans la salle de motricité qui regroupe les enfants en cas d'intempéries, de problèmes liée à la sécurité... Cet aménagement était nécessaire pour le bien-être des enfants.

L'isolation des volets a fait également partie des travaux effectués.

Les enfants ne sont pas en reste puisque depuis la rentrée de septembre, un nouveau jeu "l'Araignée" a été implanté dans la cour pour leur plus grand bonheur. Ce jeu a rencontré le succès escompté : les maternelles ne l'ont toujours pas lâché.



Un autre bâtiment communal a été rénové, le Socio-culturel : la toiture est en cours de réfection et les menuiseries vétustes de la cuisine ont été remplacées. Afin d'accueillir au mieux les associations de la commune et les spectacles, une estrade sécurisée et modernisée a été implantée dans la grande salle.

L'ensemble des bâtiments communaux dans leur totalité a connu une mise en sécurité avec la mise en conformité des installations électriques vieillissantes observées lors des contrôles périodiques de l'APAVE, et la mise aux normes de la protection incendie (conduite de désenfumage). Cette régularisation nécessaire au coût conséquent (45 000 €) pour la Commune assure à présent une sécurité optimale aux usagers des différents bâtiments. Dans ce sens, le garde-corps du clocher de l'église paroissiale a lui aussi été réaménagé et un sas d'entrée orne à présent l'église St Julien.



Suite aux récentes lois sur l'accessibilité handicapés, la Commune a établi avec un bureau d'études un agenda d'accessibilité ADAP prévoyant plusieurs tranches de travaux de mises aux normes : la première tranche de travaux concerne l'accueil de la Mairie. Cet espace a totalement été repensé : de nouvelles portes aux normes ont été installées avec... pour les personnes à mobilité réduite, un bureau de confidentialité avec accès handicapés, un éclairage adapté... D'autres aménagements sont prévus dans les tranches suivantes.





Réfection de la route au Hameau de la Treille

La dernière tranche de la réfection des voiries des chemins ruraux communaux est achevée. Elle concernait les chemins de la Treille, d'Auriol, du Vieux Moulin, Hameau de la Treille, parking de la Garenne...



Ralentisseur au chemin de la Corneirelle



Ralentisseur av Mireille



Amélioration de l'éclairage public



Nouveau surpresseur du Devançon



Mat solaire

La modernisation de l'éclairage public se poursuit : les globes obsolètes ont été supprimés à la Corneirelle, à l'Audiguiet, avenue de la Vierge, rue d'Auriol, chemin de la Leque et rue Alphonse Daudet...

En outre, des mâts solaires ont été posés sur des secteurs hors agglomération où il n'y avait pas d'éclairage public et pour une sécurisation des lieux plus éloignés.



Peinture des mâts d'éclairage public

Un surpresseur a été installé au secteur Devançon : suite aux travaux de réseaux réalisés il y a quelques temps, ce surpresseur a permis d'assurer une pression suffisante de l'eau domestique pour les riverains du Chemin de Pourrachon.

Les Services Techniques assurent également l'entretien de la Commune : entretien du pluvial à la Corneirelle, élagage et entretien des chemins de la ZI du Verdalai...



Réalisation d'une plateforme pour les Ordures Ménagères route des Michels



Débroussaillez, c'est

Suite aux gros incendies qui ont touché le département des Bouches-du-Rhône en 2016, les services de la Préfecture ont décidé de renforcer les verbalisations pour les contrevenants aux obligations de débroussaillement. Alors, n'attendez pas, débroussaillez...

Débroussailler, une obligation légale

L'article L.134-6 du Code forestier prévoit une obligation de débroussaillement :

- autour des constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 50 mètres ;
- autour des voies privées donnant accès à ces constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre et sur une hauteur minimale de 4 mètres ;
- sur la totalité des terrains situés en zones urbaines définies par un document d'urbanisme (POS, PLU, ...).



Le non-respect des obligations de débroussaillement est passible d'une amende de classe 4 (750 €) ou de classe 5 (1 500 €).

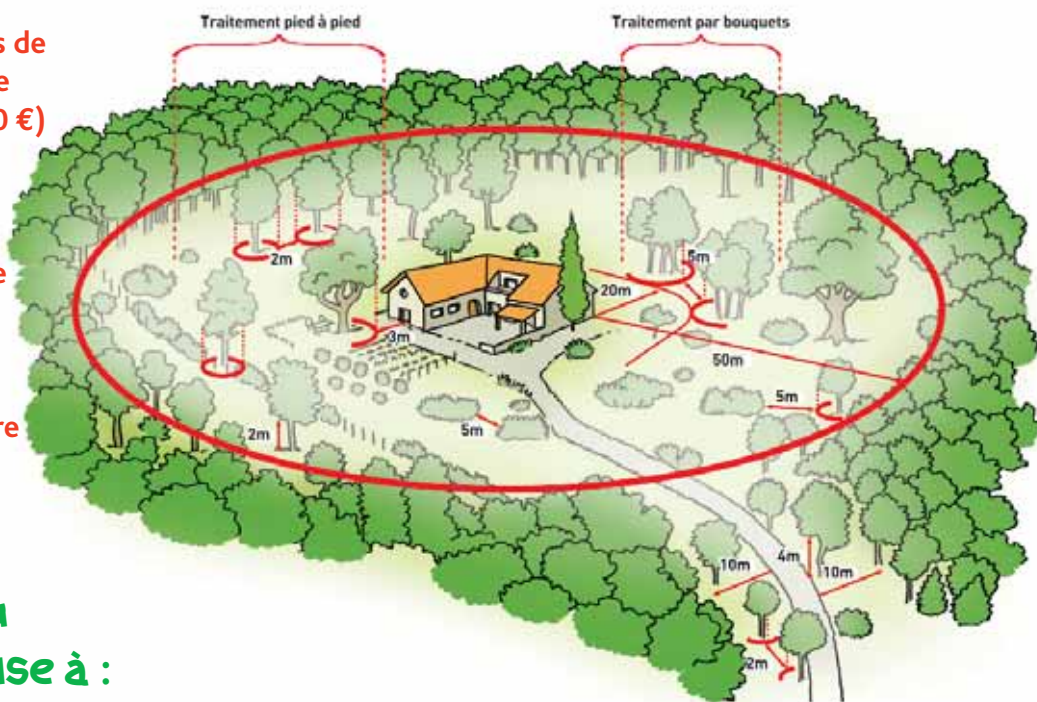
L'autorité administrative peut décider, si nécessaire, d'effectuer les travaux d'office aux frais du propriétaire défaillant.

En cas d'incendie, la responsabilité d'un propriétaire peut être engagée s'il n'a pas respecté ses obligations de débroussaillement.

La mise en œuvre du débroussaillement vise à :

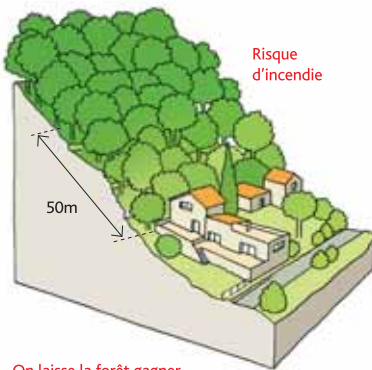
- maintenir un espacement entre les arbres situés dans la zone à débroussailler pour éviter que le feu ne se propage :
- soit par le traitement "pied à pied" : les feuillages doivent être distants d'au moins 2 m les uns des autres ;
- soit par le traitement "bouquets d'arbres" dont la superficie ne peut excéder 50 m², chaque "bouquet" étant distant d'au moins 5 m de tout autre arbre ou arbuste et de 20 m de toute construction ;
- couper les branches basses des arbres sur une hauteur de 2 m ;
- couper les branches et les arbres isolés situés à moins de 3 m d'une ouverture (porte, fenêtre...), d'un élément apparent de charpente ou surplombant le toit d'une construction ;

- maintenir un espace d'au moins 3 m de distance entre l'extrémité des haies et une habitation ou un boisement ;
- couper et éliminer tous les bois morts et les broussailles ;
- éliminer les végétaux coupés par broyage, compostage, par évacuation en décharge autorisée ou par incinération en respectant la réglementation sur l'emploi du feu et le brûlage des déchets verts (consulter les règles applicables en mairie).



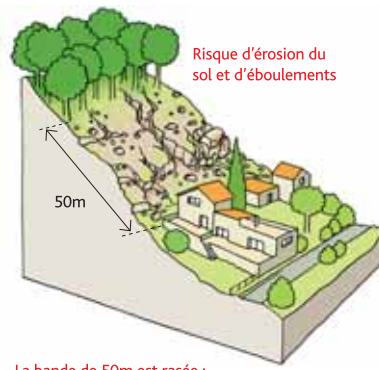
Le bon moment

OLD dans un versant



Risque d'incendie

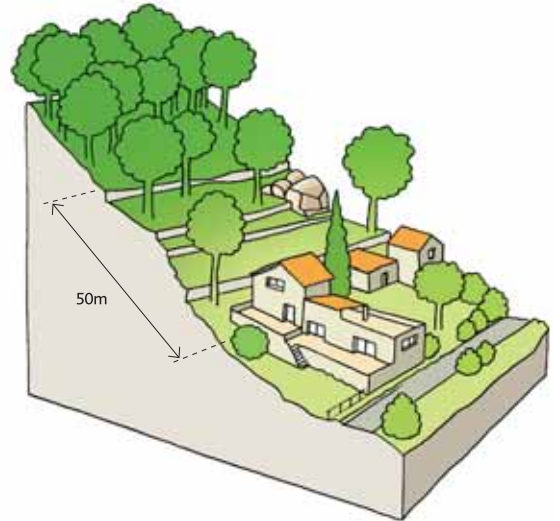
On laisse la forêt gagner jusqu'au bord des maisons : le risque incendie est élevé.



Risque d'érosion du sol et d'éboulements

La bande de 50m est rasée ; les sols sont mis à nu et érodés : la boue et les éboulements peuvent arriver dans l'espace habité.

Une intervention mesurée pour un risque minimisé



La Mairie débroussaille pour protéger les 1 750 hectares de massifs boisés de notre Commune.

Pose de bornes incendie

Sur les conseils du SDIS 13, la Mairie a mis aux normes DECI ses bornes incendie.

Ainsi, une quinzaine de nouvelles bornes ont été implantées dans différents quartiers de la commune. Elles permettent une amélioration de la desserte en eau pour les pompiers en cas d'intervention.





Déplacements : pensez au Bus à la demande !

Vous désirez faire un petit trajet dans la commune ou dans les environs ? Vous désirez faire une correspondance pour aller plus loin ? Il suffit de réserver votre bus !

Un simple appel au 09 70 83 0123 (prix d'un appel local) permet de déclencher le minibus. C'est une solution pratique pour chacun et à un coût maîtrisé pour les finances publiques, car le véhicule roule seulement si nécessaire.

Pour le Bus à la demande, le trajet est établi au cas par cas. A l'intérieur d'un secteur, le minibus vous transporte de point d'arrêt à point d'arrêt, sauf bien sûr si un car des lignes régulières réalise déjà ce trajet. Bien sûr, votre horaire sera adapté en fonction des autres demandes, car il s'agit bien d'un transport collectif

Le point sur le Plan Local d'Urbanisme

Suite à l'annulation du dernier PLU en décembre 2014 par le Tribunal Administratif de Marseille, la Commune est revenue à son ancien document d'urbanisme, le Plan d'Occupation des Sols de 1979 révisé et modifié jusqu'en 2001 et actuellement applicable sur le territoire communal.

En juin 2015, la municipalité a mis en révision ce POS en vue d'établir un nouveau Plan Local Urbanisme conformément et en accord avec les dernières lois en matière d'urbanisme et notamment la Loi Alur ayant dans ses grandes lignes supprimer les tailles minimum de parcelles et le coefficient d'occupation du sol.

Cette mise en révision a suivi la procédure habituelle : réunion publique d'informations, concertation avec les Personnes Publiques Associées, et arrêt du projet en conseil municipal le 25 juillet 2016.

La phase de finalisation du document est en cours : l'enquête publique s'est déroulée du 22 décembre 2016 au 31 janvier 2017 où le Commissaire-Enquêteur désigné a reçu à l'Hotel de Ville le public lors de permanences.

En dehors de ces permanences, un registre était à disposition du public au Service urbanisme.

L'enquête est à présent close et, après correction du rapport du Commissaire -Enquêteur, et des différents avis de l'Etat, le PLU devrait être approuvé début avril 2017.

En parallèle au PLU, une autre enquête publique a eu lieu en novembre 2016 concernant la Déclaration de projets La Treille.

Cette déclaration de projets est intégrée au PLU. Cependant, elle nécessitait une procédure indépendante.

Ce projet vise l'intérêt général intégré au SCOT (document supra communal) approuvé du Pays d'Aix et vise à dynamiser l'économie de la zone de Peynier et de la Commune avec une réponse en terme de logements et de services (logements sociaux, EHPA-EHPAD, résidence sénior, crèche d'entreprise,...)

L'enquête publique a conduit à un avis favorable du Commissaire-Enquêteur, rapport approuvé en Conseil Municipal le 15 décembre dernier.





Il y a 3 ans, Mailis Paire a ouvert son cabinet d'écrivain public "Post-Scriptum". Elle réalise tous vos travaux écriture :

- rédaction,
- corrections,
- mise en texte, refonte,
- correspondances privées,
- courriers administratifs et juridiques,
- comptes-rendus, rapports, synthèses,
- articles, catalogues d'exposition
- mémoires, biographies,
- saisie informatique,
- archivage,
- discours.

Animatrice d'ateliers d'écriture dans la cadre des Fadas, Mailis encadre aussi des ateliers d'écriture dans le premier cycle des NAP et est la correspondante de la Provence à Peynier.

N'hésitez pas à contacter Mailis pour communiquer dans le presse locale vos différents événement à venir sur la commune.

Contact Post-Scriptum :

Courriel : pro-scriptum.peynier@gmail.com

Facebook : Pro Scriptum

Téléphone : 06 50 95 20 82



Pro-Scriptum, cabinet d'écrivain public

Un nouveau cabinet paramédical

Un nouveau cabinet paramédical a ouvert sur la commune au 1, avenue de la Libération. Kathleen Lamoot, infirmière diplômée d'état, et Charlène Fiquet psychothérapeute agréée par l'ARS, forment une équipe jeune et dynamique.

Pour les soins infirmiers, Kathleen se déplace à votre domicile sur Peynier et les communes avoisinantes, ou vous reçoit au cabinet sur rendez-vous, au **06 27 51 23 00**.



Diplômée d'une maîtrise de psychologie clinique et de psychanalyse, Charlène pratique, elle, des thérapies avec les enfants, adolescents, adultes et familles, en s'appuyant sur diverses méthodes et approches de travail.

En parallèle, elle anime des ateliers d'écriture à médiation. **Les consultations ont lieu sur rendez-vous au 06 10 16 03 38, ou bien par courriel : fiquet.charlene@gmail.com.**

Site Internet : www.psychotherapeute-charlenefiquet.com

Naissances

Lise EYMARD-DUVERNAY.....	le 13 novembre 2015	Nolan DELACOU.....	le 1 ^{er} juillet 2016
Romy JANNELLO.....	le 25 novembre 2015	Sevan SAATDJIAN.....	le 28 juillet 2016
Edgar WALTER.....	le 29 novembre 2015	Baptiste CODACCIONI.....	le 23 août 2016
Augustine SOULOUMIAC.....	le 30 novembre 2015	Nathan BACULARD.....	le 14 septembre 2016
Hugo NICOLAS.....	le 5 décembre 2015	Charlotte RODRIGUEZ.....	le 4 octobre 2016
Maxence DE JESUS CORREIA.....	le 8 décembre 2015	Julia BAUDRY.....	le 5 octobre 2016
Sixtine KOUTSOUKIS.....	le 9 décembre 2015	Amélia KASPRZAK.....	le 14 octobre 2016
Lucas BARBERA.....	le 14 décembre 2015	Malo FLOCH.....	le 23 octobre 2016
Jules ROEDERER.....	le 24 décembre 2015	Giuliano RIQUELME.....	le 27 octobre 2016
Gaëtan VERRIERE.....	le 30 décembre 2015	Mathis PEREZ.....	le 29 octobre 2016
Livia SINAUD.....	le 1 ^{er} janvier 2016	Sandro GOMEZ.....	le 3 novembre 2016
Sandro AGOSTINI.....	le 9 janvier 2016	Rose ALARÇON.....	le 11 novembre 2016
César HALBRONN.....	le 12 janvier 2016	Léonie FIATTE.....	le 20 décembre 2016
Maël JOUBERT.....	le 1 ^{er} février 2016	Gabriel LORMIER.....	le 21 décembre 2016
Maël CLÉMENT.....	le 19 février 2016	Oscar BOHE.....	le 22 décembre 2016
Dante RUIZ.....	le 19 février 2016	Romane DE CAMBIAIRE.....	le 28 décembre 2016
Timeo BALLESTER.....	le 8 mars 2016	Cléa MAZEL.....	le 25 janvier 2017
Jade QUENNEVILLE FESSMANN.....	le 14 mars 2016	Lionel ZERBONE.....	le 27 janvier 2017
Lorik VILLA.....	le 30 avril 2016	Baptiste TALASSINOS.....	le 30 janvier 2017
Gianni TELLEZ.....	le 4 mai 2016	Abel LE GOAZIGO.....	le 1 ^{er} février 2017
Inaïa CHABBI.....	le 1 ^{er} juin 2016	Valentin RANALDI ACCISANO.....	le 12 février 2017
Hélène NEDJAR.....	le 2 juin 2016		

Mariages

Eric FICHOU et Brigitte BROUQUIER, unis le 16 avril 2016
Stéphane CHARISSIADIS et Christine RUER, unis le 14 mai 2016
Sébastien BARBA et Caroline BOURGEOIS, unis le 25 juin 2016
Laurian COLLAS et Nadège LAVIE, unis le 9 juillet 2016
Gérard PÉNAL et Véronique BOONEN, unis le 10 septembre 2016
Patrice BROUARD et Nicole SANA, unis le 17 septembre 2016
Patrick GLENAT et Catherine HASELBAUER-HINTZ, unis le 1^{er} octobre 2016
Georges GAYMARD et BURLE Laurence, unis le 8 octobre 2016

Décès

Carmelo RASCHELLA.....	le 29 novembre 2015	Michael OUSTON.....	le 24 août 2016
Yvette GRANGER veuve SIMON.....	le 2 janvier 2016	Guy MICHEL.....	le 12 septembre 2016
Monique SANA.....	le 14 janvier 2016	Pietro AMBROGIO.....	le 1 ^{er} octobre 2016
Denis MARCO.....	le 18 janvier 2016	Michel BOUDAN.....	le 18 octobre 2016
Henri CHASPOUL.....	le 22 janvier 2016	Jeannine KERVAREC veuve CASSOU.....	le 4 novembre 2016
Mélanie ANDRÉO veuve BARBÉRA.....	le 31 janvier 2016	Thierry PAUZAT.....	le 26 novembre 2016
Alix BRETEZ veuve PUNTEL.....	le 12 février 2016	Ayad BENMILOUD.....	le 9 décembre 2016
Pierre LHUILLIER.....	le 16 mars 2016	Claudine RIBBE veuve ADJADJ.....	le 24 décembre 2016
Annie-Claude PEYRE épouse BENMILOUD.....	le 9 avril 2016	Emilienne PIGNATEL veuve CAUDIÈRE.....	le 8 janvier 2017
Francisco MORAIS.....	le 18 avril 2016	Yvonne SEIGNEURAY veuve DALBY.....	le 20 janvier 2017
Rémy NACE.....	le 17 mai 2016	Renée MAURY épouse AGEORGES.....	le 24 janvier 2017
Jeanne HAMAJDUK veuve POINT.....	le 20 mai 2016	Jean-Claude BOURDONNAIS.....	le 27 janvier 2017
Guy MAGI.....	le 29 mai 2016	Christiane BIANCHINI épouse RUER.....	le 29 janvier 2017
Marie Rose CHAZALON divorcée BINJAMIN.....	le 6 juillet 2016	Joaquim AGORRETA-ASENSIO.....	le 9 février 2017
Yves FARRANDO.....	le 19 juillet 2016	Marie-Claude JULIEN épouse JEAN.....	le 18 février 2017
Rosalie CALLEJON veuve GUGLIELMI.....	le 21 juillet 2016		



Peynier, à l'heure des Commémorations

Commémoration du 70^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale et le 71^{ème} anniversaire de la libération de Peynier

A l'occasion du 71^{ème} anniversaire de la Libération du village et du 70^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale, la Commune, en lien avec l'association Var 39-45, a organisé le 29 août une journée hommage et souvenirs...

Dans la matinée, une gerbe a été déposée aux Monuments aux Morts dans le recueillement.

Dans l'après-midi, les véhicules d'après-guerre ont défilé dans les rues du village et se sont rendus à la Garenne au rythme des sons de l'époque où une exposition était organisée.

Une projection a ensuite mis l'accent sur les grandes étapes de la Seconde guerre Mondiale. La soirée s'est poursuivie au son des "balleti", danses et chants de l'époque avec la troupe d'Océane et les voyageurs en tenue des années 39-45.

Une belle journée réussie qui a transporté le public présent dans l'univers d'après-guerre.



Commémoration du 11 Novembre 1918

Peynier, commémore le 11 novembre, date de la signature de l'armistice qui mit fin à la Première Guerre mondiale, en 1918. La commune a rendu hommage aux soldats morts au combat pendant ce conflit en présence des élèves de l'école du Château. L'occasion ensuite de découvrir l'exposition sur la grande guerre à l'Oustau du village proposée par l'association Litteralis.

Des panneaux explicatifs présentaient les causes et le déroulement de la guerre en Europe, en France et plus localement, sur Peynier (les anciens combattants et les premiers décès en 1914). Les visiteurs ont pu découvrir des photos, cartes postales ou encore les décorations de l'époque.



Cérémonie des Ukrainiens

A l'occasion du 75^{ème} anniversaire de l'engagement des Ukrainiens de France dans la Légion étrangère, la Commune de Peynier s'est associée, une nouvelle fois, à Madame Annick Bilobran, Présidente de l'Association des descendants des volontaires ukrainiens de la Légion étrangère, pour assister à la cérémonie en hommage aux légionnaires ukrainiens de Peynier, qui a lieu chaque année, le 2 novembre, au Rocher de la Garenne avec en 2015, la présence de l'Ambassadeur d'Ukraine en France, Monsieur Oleh Shamshur.

Un beau voyage sur les terres de Tartarin

Le 9 juin 2016, la Municipalité avait organisé le traditionnel voyage pour les seniors peyniériens. Au programme de cette journée de détente, une sortie au cœur de la Provence et des Alpilles.



C'est en fin de matinée qu'une quarantaine de seniors sont arrivés au Domaine des Mylords à Tarascon. Après la visite de cette académie d'art équestre, de sa sellerie, des écuries, la découverte du costume et de la coiffe de l'Arlésienne, ils ont déjeuné dans le manège impérial. L'après-midi était consacrée à la visite de Vallabrègues et du musée de la vannerie. C'est dans la bonne humeur que le retour s'est fait vers Peynier.



Leï Tres Pigno propose toute l'année des rencontres
autour d'un goûter aux seniors Peyniériens

Pierrette fête son centenaire

Pierrette Agostini, a fêté ses 100 ans, le 30 mars 2016, au Foyer des Aînés de sa Commune, qu'elle affectionne depuis tant d'années.

Entourée de ses proches et de ses amis du Club des aînés, Leï Tres Pigno, Pierrette a savouré ce moment convivial qui restera gravé dans sa mémoire.

Mme Agostini, entourée de Mme Claude Peigné, Présidente du Club, de M. Le Maire, Christian Burle, de son Adjoint, M. Maunier et de l'Adjointe au Social, Mme Jeanne Guiliani.





10^{ème} journée de l'Enfance



Cette année l'association Trait d'union a fêté la 10^{ème} journée de l'enfance sur le thème du Moyen-Age. Malgré le temps et les contraintes, les familles et les enfants ont répondu présents.

Les nombreuses animations ont rencontré un réel succès. Le manège a fait tourner les têtes, Gaspard et les siens ont conquis le public à plusieurs reprises, les smoothies et la soupe de la ferme de Noé ont régalé petits et grands. La troupe des chevaliers de Saint-Jean a proposé des spectacles de qualité et mis une belle ambiance festive. La confrérie des dragonniers du temps a tenu en haleine les visiteurs par leur passion des rapaces. Merci à tous les bénévoles qui ont accordé leur confiance et de leur temps pour ce projet durant 10 années.

Du côté de la Médiathèque Municipale



En mai : Avec Marcus Malte

Marcus Malte était à la bibliothèque pour rencontrer 4 classes du CE2 au CM2, dans le cadre de Commun'auteurs (CPA). Nul doute que cette rencontre privilégiée avec un écrivain suscitera cette année encore chez les enfants, de nombreuses envies de lecture, et peut-être même d'écriture, qui sait ?

Des mots en live
3 concerts littéraires dans 3 bibliothèques

 FUVEAU Samedi 23 avril à 17h Une dernière fois la nuit Sébastien Berlandis & Jean-Sébastien Nouveau	 PEYNIER Vend 13 mai à 20h30 Éroica Pierre Ducrozet & David Gonzalez Cambray	 ROUSSET Vend 30 sept à 20h30 La lune dans le puits François Reune accompagné au oud
---	---	---

Gratuit libre sur réservation - Public ado-adulte

04 42 65 65 24 à la Galerie
04 42 53 05 40
04 42 29 82 50



En Mai : Mots en live

Pour cette troisième édition, après avoir reçu Albin de la Simone et Brigitte Giraud, puis Mathieu Boogaerts, la bibliothèque a proposé un voyage littéraire, musical et pictural avec un écrivain français qui vit à Berlin, Pierre Ducrozet, un musicien espagnol, David Gonzalez Cambray, et un peintre new-yorkais Jean-Michel Basquiat ! En effet nous avons suivi Jay dans son atelier, dans les boîtes de nuit, dans ses souvenirs d'enfance et dans son fulgurant parcours artistique. Pierre Ducrozet dans son roman Éroica nous fait approcher de son génie, de son mystère, de ses ombres et de ses instants de grâce. L'un a laissé cette peinture envahir son écriture, l'autre sa musique et ensemble, sur scène, pour le plus grand plaisir du public venu nombreux, ils ont magistralement incarné ce héros. Mots en live propose chaque année des lectures musicales de grande qualité dans les 3 bibliothèques de Peynier, Fuveau et Rousset. L'édition 2017 se prépare...



En mai : Prendre un [vèr]

[Vèr] un spectacle dégustation avec Germain alias Julien Barret de la compagnie Résurgences (tournée CPA), et avec l'aimable participation de Sylvie et Marc Dubois du Domaine du Loup Bleu de Puylobier. Ambiance cabaret à la bibliothèque : poésie chansons humour et bons vins étaient au rendez-vous !

En juillet : Pense bête en concert

Le public a été une nouvelle fois conquis par le talent la poésie et l'humour de ce trio complice et généreux.



Du côté de La médiathèque Municipale

En juillet : Expo de Sasha Jovanovic

Ce peintre, né à Paris, d'origine Serbe et vivant à Peynier, nous a transportés dans son monde mystérieux, mystique, allant du surréalisme vers un futurisme visionnaire.



En septembre : Expo Roald Dahl



Pour le centenaire de la naissance de l'écrivain, a eu lieu l'exposition "Voyage dans l'univers de Roald Dahl" proposée par les Ornicarinks, avec la participation des classes de CM1 de M. Hélias et de CM2 de Mme Ventre, qui, après une séance à la bibliothèque, ont imaginé leur couverture du roman "Moi, boy". Et ont exposé leurs œuvres. Bravo à tous !

Un jeu concours a également été organisé. Bravo à nos deux gagnants : Nataly Dumont et Gabriel Martin. Bonnes lectures !

En octobre : Les comptoirs du désir

C'était une soirée scène ouverte vendredi 14 octobre à la bibliothèque. Des textes de Guillaume (<http://www.dieu-impatient.com/>), sélectionnés par Mailis Paire, ont été lus par Pierre Meslet (lycée Paul Cézanne, théâtre Ainsi de suite) et Olivier Daverio (Cie les Comédiens en herbe, Maximômes). Sous le titre évocateur "Les comptoirs du désir". Des échanges avec le public ont suivi cette lecture. Une sympathique soirée. Merci à tous.



En octobre : Corbeau l'Indien

La compagnie L'œil magique a proposé, samedi 8 octobre (tournée Métropole), un spectacle original "Corbeau l'indien" mêlant le conte avec Julien Labouche et le cinéma d'animation avec Cami Di Fransesco. Légendes indiennes et humour étaient au rendez-vous. Ce spectacle a été suivi par des échanges dévoilant l'envers du décor avec petits et grands curieux. Un très beau moment !



Le 27 janvier 2017, dans la cadre de sa tournée d'hiver, l'Orchestre Philharmonique du Pays d'Aix s'est produit dans la salle du Socioculturel.

Concert romantique au Socioculturel

Sous la direction de Jacques Chalmeau, ce concert gratuit a mis en avant la musique romantique de Robert Schumann et des Symphonies n°1 en si bémol majeur, op. 38 "Le

Printemps" et n°4 en ré mineur, op. 120 (version de 1851) devant une salle pleine. Le public conquis a longuement ovationné les musiciens.

Nocturnes Sainte-Victoire

Dans la lignée des Nuits Musicales de la Sainte Victoire, festival ayant permis de mettre l'opéra à la portée de tous, les Nocturnes Sainte-Victoire, spectacle musical initié par Alexandre Lescure et Etienne Kippelen, ont proposé un concert jazz de qualité en Juillet dernier au Théâtre de verdure de la Garenne.





Nicolas Laurent Photographe



Après le succès de cette première soirée, c'est dans un tout autre lieu, tout aussi magique, que la seconde représentation a eu lieu, à la Chapelle St Pierre, avec le concert du pianiste Samuel Parent lauréat de concours internationaux.

Ces soirées ont été précédées d'une dégustation de vin des vigneron de la Sainte victoire et d'un cocktail pour le public venu assister à la représentation.

Fort du succès de cette première édition, le festival des Nocturnes devrait être reconduit en juillet sur notre commune et sur celle de Trets.





Arnaud Clément, parrain du Téléthon 2016, au Tennis Club de Peynier

Pour la première fois de son existence le Tennis Padel Club de Peynier a eut le plaisir d'organiser une animation tennis, padel, multi-sports sur les terrains de tennis et les tout nouveaux courts de padel de la Garenne à l'occasion de l'édition 2016 du Téléthon.

Et le Tennis Club a vu les choses à grand en invitant le parrain du Téléthon Provence 2016, Arnaud Clément. Pendant plus d'une heure l'ex-numéro 10 du tennis mondial a tapé la balle avec les jeunes joueurs de tennis Peyniérens présents, très heureux d'échanger avec le 21ème capitaine de l'équipe de France de Coupe Davis. Ils ont pu apprécier sa gentillesse, sa disponibilité et sa sincérité.

Pour soutenir le Téléthon, 2 tombolas ont été organisées l'une étant celle des chefs gastronomiques de Provence offrant 2 repas au vainqueur du tirage qui aura lieu le 13 janvier prochain sur Radio Bleu Provence, la seconde ayant permis au lauréat de gagner une superbe raquette Prince offerte par Arnaud Clément lui-même.



Sans oublier les mamans des enfants et Eric, le chef des cuisines de l'école de Peynier, qui ont préparé de délicieux gâteaux vendus tout au long de la journée au profit du Téléthon.

Un grand merci à tous les bénévoles (Myriam, Thierry, Vincent, Olivier, Jacques, Arnaud) qui ont permis le bon déroulement de cette magnifique opération qui soutient les chercheurs dans leur lutte contre les maladies rares qui touchent nos enfants.



Cyclisme : Peynier accueille le Tour Paca

Le 8 mai 2016 la ville de Peynier a de nouveau accueilli la 4^{ème} étape du Tour Cycliste de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur réservé aux juniors première et deuxième catégorie.



A 13h30 se sont élancés, du hameau des Michels, 112 coureurs, venant pour la plupart du Sud Est de la France, sur un circuit raccourci de 5,3 km à parcourir 18 fois. Très rapidement ce nouveau tracé très technique, truffé de courtes côtes et semé de difficultés, a eu raison de l'ensemble du peloton qui s'est scindé en une multitude de petits groupes qui malheureusement n'ont pu atteindre l'arrivée puisque seuls 50 coureurs ont été classés, les autres ayant abandonné.

A l'avant de la course, par contre, la lutte a été sévère et à 35 km de l'arrivée une échappée de trois coureurs s'est formée. Composée de Dylan Herchel du Vélo-Club Riomois, Vincent Tolmau du Vélo-Club St Antoine/La Gavotte très à l'aise sur les petites côtes courtes, et de Nathan Barneirat le vétériste du Vélo-Club de Cavaillon, elle a pu éviter le retour d'Andréa Mifsud (VC la Pomme/Marseille) classé quatrième à 2'05, et de Germain Thibault (VSSL Castres) cinquième à 2'27.

A l'arrivée c'est finalement Dylan Herchel qui a devancé au sprint Nathan Barneirat et Vincent Tolmau. Andréa Mifsud titulaire du maillot de leader acquis la veille à l'issue de la troisième étape à Entrechaux (Vaucluse) a conservé la tête du classement général à Peynier.

Engagé depuis 2013 avec l'AVCA dans l'organisation de l'étape des Bouches-du-Rhône du Tour PACA Juniors, la ville de Peynier a démontré une nouvelle fois son attachement constant aux valeurs du cyclisme en permettant notamment à de jeunes coureurs de progresser dans leur discipline difficile et exigeante et de pouvoir ainsi un jour intégrer le peloton professionnel.

Bien sur, l'organisation d'une telle épreuve nécessite le concours de passionnés qui s'impliquent toute l'année dans la préparation de cet événement. Il convient donc de remercier ici la municipalité de Peynier et en particulier André Maunier adjoint aux sports, l'Amical vélo-Club Aixois et Patrick Chiaroni, directeur de la course, Gérard Baudin responsable de l'organisation, sans oublier les services administratifs et les services techniques et enfin, le responsable et les membres de la Réserve Communale de Sécurité Civile de Peynier.



DANSE À L'INFINI : des échanges culturels enrichissants



Après l'Ecosse en 2015, c'est vers l'Italie que nos élèves se sont envolés cette année.

Afin de poursuivre cet esprit d'échange, d'ouverture, d'évolution... nous avons entrepris un échange artistique du 12 au 21 août avec une école de danse à Pontedera, région de Pise.

Nous avons été logés dans une grande villa à Lorenzana et nous allions tous les jours à Pontedera pour les cours de danse de 9h à 17h.

Au programme :

- 1 semaine de cours de danse : hip-hop / break / contemporain / tissus aériens
- Show en fin de semaine afin de présenter le travail réalisé



Avec 10 élèves de l'association (ados pré ados), nos 2 professeurs et 3 accompagnateurs ont rencontré 3 professeurs Italiens et 1 professeur de percussions qui a souhaité nous faire partager son art. Echange plus que réussi puisque nous recevrons les italiens à Peynier lors des vacances de Pâques, avril 2017.

Cette rencontre a été très riche en partage sur le plan artistique, culturel et humain. De vrais liens se sont créés entre les élèves, les professeurs... des visites de la région ont été organisées... l'apprentissage de nouvelles techniques et le perfectionnement dans certaines ont été au centre de cette semaine. L'art est international et nous en avons la preuve grâce à ses échanges. Pour les élèves, ce sont des expériences mémorables qui leur apportent beaucoup pour leur avenir... Leur progression est nettement visible.

